



Installateur de panneaux photovoltaïques

Par **petag**, le **31/10/2012** à **15:12**

Bonjour,

En juin dernier nous avons été sollicité par téléphone par une entreprise de pose de panneaux.

Nous avons rencontré deux commerciaux et nous avons signé plusieurs documents, dont un intitulé devis/commande. (daté du 11/06/2012)

Dessus est indiqué délais d'exécution 12 semaines. ce jour rien n'a été installé.

Lors de ce rendez vous la demande de prêt et les autres documents ont été emporté par ces deux commerciaux car il leur manquait un tampon de leur entreprise. Ils nous avaient promis de nous déposer les doubles sous 1 semaine. Nous nous rendons compte que nous avons fait preuve de naïveté car nous n'avons jamais revu ces documents. De ce fait nous n'avons jamais eu la demande de retractation .

Avec du retard nous devenons méfiant vis à vis de cette entreprise.

Que devenons nous faire que pouvons nous faire.

Merci aux personnes qui pourrons nous aider.

Par **pat76**, le **31/10/2012** à **16:08**

Bonjour

Vous pouvez communiquer le n° de siret de l'entreprise.

Les deux "commerciaux" ne vous ont laissé aucun exemplaire du contrat avec le bordereau

de rétractation?

Vous avez eu de prélèvements sur votre compte bancaire en faveur de la société?

Par **petag**, le **31/10/2012** à **17:28**

Merci de votre reponse.

Nous n avons eu aucun prelevement.

Nous avons revu une autre personne il y a environ 15 jours. Il voulait nous faire resigner une autre demande de pret. Je viens de contacter la banque et ils n ont aucune demande a notre nom.

Nous sommes conscients d avoir été naifs .

Nous commençons a douter de leur serieux.

Que devons nous faire? Est il trop tard pour faire marche arriere?

Par **pat76**, le **31/10/2012** à **19:07**

Avez-vous le n° de siret de la société à nous communiquer?